

## Décision individuelle n°2023-0058

Du 09 mars 2023

Proposition de mise en vente de nouveaux produits

La directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-25 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°202000091 du 12 mars 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de politique tarifaire de l'établissement,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le prix des nouveaux produits proposés à la vente par le Parc national des Cévennes est fixé comme suit à compter du 17 mars 2023 :

désignation	Prix vente
	€ TTC
TOPO GUIDE VTT MASSIF DE L'AIGOUAL	5 €
VAUTOUR FAUVE – DELACHAUX NIESTLE	25,90 €
LE LANGAGE DES OISEAUX - SCIENCE HUMAINE JEUNESSE	13 €
LES ANIMAUX ET NOUS - SCIENCE HUMAINE JEUNESSE	14 €
LES OISEAUX DES FORETS PAR LA COULEUR - DELACHAUX NIESTLE	12,50 €
LES PETITS PROBLEMES DE LA VIE - DELACHAUX NIESTLE	13,50 €
LE PETIT GUIDE ENTOMO	19,90 €
PUZZLE FORET - 1000 PCS	27,90 €
PUZZLE PREHISTOIRE - 100 PCS	29,90 €
LA VIE ANIMALE (6-12 ans) - MONTESSORI	19,50 €
JE TRACE J'EFFACE - LA NATURE	6,95 €

La directrice de l'établissement public  
du Parc national des Cévennes

Anne LEGILE

Par déléguation  
Le Directeur adjoint



Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières  
Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr) • [info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr)